

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de  
RODEMACK

Dossier n° DP 57 588 2500003

Date de dépôt : 14 janvier 2025

Demandeur : LECLERC JEAN MARC

Pour : installer une PAC

Adresse du terrain : 107 RUE DE HALLING  
57570 RODEMACK

Affaire suivie par :  
Julien BRENNEMANN  
Tel : 03 82 82 59 26

Le Maire  
À  
LECLERC JEAN MARC  
107 RUE DE HALLING  
57570 RODEMACK

Par courrier daté du 22 janvier 2025, notifié le 27 janvier 2025, je vous avais indiqué que votre dossier était incomplet et que vous aviez 3 mois, à partir de la date de notification, pour fournir les éléments demandés.

Or, les pièces complémentaires fournies le 27 janvier 2025 n'ont pas répondu à ma demande de pièces manquantes.

Conformément à l'article R 423-39 b du code de l'urbanisme, votre demande fait l'objet d'une **décision tacite d'opposition** depuis le 28 avril 2025.

Je vous prie de croire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait, le 02.05.2025 Francis HUBER

Le Maire

Adjoint au Maire

Olivier KORMANN



L'avis de dépôt de la présente demande de permis, prévu à l'article R 423-6 du code de l'urbanisme, a été affiché en mairie le : 16.01.2025

**Délais et voies de recours contre la présente lettre :**

Le (ou les) demandeur(s) peut contester la légalité de la présente lettre dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet il peut saisir\* le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.

\*(Les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargées de la gestion d'un service public pourront également désormais déposer leur recours et s'adresser par la voie électronique au tribunal à partir d'une application internet dénommée « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures <<http://www.telerecours.fr/>>.)